

LES OGONI FONT VALOIR LEUR DROIT A L'AUTO-DÉTERMINATION, DÉCLARE LE MOUVEMENT POUR LA SURVIE DES OGONI (MOSOP)

IN SCOOP, INDEPENDANT NEWS

[http:// www.scoop.co.nz/stories/W01011/S00209/ogoni-sets-for-self-autonomy-says-mosop.htm](http://www.scoop.co.nz/stories/W01011/S00209/ogoni-sets-for-self-autonomy-says-mosop.htm)

communiqué de presse : Akanimo Sampson, 15 novembre 2010

Le MOSOP déclare : les Ogoni revendiquent leur auto-détermination. L'organisation de masse Ogoni, MOSOP, a dévoilé ses plans pour l'auto-détermination et donné les raisons pour lesquelles les Ogoni participeront aux élections générales de l'année prochaine.

Le MOSOP a aussi déclaré, en ligne dans les AkanimoReports, que la participation aux élections des Ogoni constituera un referendum manifestant et exerçant les droits des autochtones à l'autonomie politique. Selon le Mouvement, "le referendum sur l'autonomie des Ogoni fera partie des élections générales au Nigeria en 2011, en votant pour les candidats qui s'engagent, par écrit, à reconquérir leur autonomie politique dès le deuxième trimestre de 2011".

En novembre 2010, les Ogoni se sont rassemblés à Bori pour commémorer le 15^{ème} anniversaire de la pendaison, par le gouvernement militaire du défunt Sani Abacha, du militant des droits de l'homme et de la sauvegarde de l'environnement, Ken Saro-Wiwa et de huit de ses parents.

Saro-Wiwa avait protesté contre la dévastation de l'environnement des Ogoni par les pétroliers de Shell. En tant qu'autochtones, les Ogoni avaient exigé l'autonomie politique mais 20 ans après, on attend toujours la réponse du gouvernement.

Le Président et porte-parole du MOSOP, Goodluck Diigbo, a annoncé un plan d'action pour réaliser l'autonomie politique et marqué comme date-limite, le 22 mai 2011 pour la rendre effective au moyen du referendum, lié aux élections nigérianes en 2011. "L'autonomie politique est exigée depuis la loi de 1990 sur les droits des Ogoni " a-t-il dit.

Au cours de la commémoration, des participants portaient des T-shirts rouges et arboraient des cartons rouges contre le Programme environnemental des Nations Unies (UNEP) qui prépare le nettoyage des écoulements de pétrole sans avoir fait l'étude d'impact appropriée demandée par les Ogoni.

Le MOSOP a renoncé à l'initiative citoyenne populaire sur l'autonomie qui devait démarrer le 25 novembre, et durer un mois, mais a programmé une série de séminaires et d'ateliers sur le droit de vote et la préparation des élections de 2011 qui vont se dérouler dans tous les villages à partir du 30 novembre 2010.

Au deuxième trimestre 2011 sera déclarée l'autonomie politique des Ogoni si 2/3 des votes validés (66,67 %) sont en faveur des candidats autonomistes. Le MOSOP attend qu'ils fassent connaître leur plan d'action en vue de déclarer l'autonomie politique des Ogoni le 22 mai 2011, déterminée par les résultats du referendum et en accord avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et avec la loi sur les droits des Ogoni.

Avec les participants venus des six royaumes et de deux unités administratives spéciales du territoire ogoni, plus de 600.000 personnes ont participé à cette commémoration. Ce mois de novembre, Diigbo a déclaré se consacrer à compléter le travail commencé avec Saro-Wiwa avant sa pendaison en 1995. "Nous n'avions pas encore le plan d'action qui créait les conditions pour conquérir notre liberté. Nous n'avions pas de passerelle pour traverser la mer. Je suis venu ici vous dire aujourd'hui que nous avons maintenant une passerelle vers la liberté. Nous, les Ogoni, faisons partie des plus de 450 millions d'autochtones répartis en Afrique, dans les Amériques, en Asie, en Europe et dans le Pacifique. Nous sommes les égaux de tous les peuples autochtones qui, aujourd'hui, jouissent de leurs droits. Le 13 septembre 2007, aux Nations Unies, 143 nations, le Nigeria inclus, ont adopté la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. Nous réclamons tous les droits contenus dans la Déclaration, inspirée par les Buts et les Principes de la Charte des Nations Unies" a dit Diigbo Il a maintenu et affirmé que les Ogoni sont des autochtones qui ont le droit à l'autodétermination et en vertu de ce droit détermineront librement leur statut politique et librement poursuivront leur développement économique, social et culturel (article 3). Leur droit à l'autonomie, à l'auto gouvernance concerne leurs affaires internes et locales aussi bien que les façons et les moyens de financer leurs fonctions autonomes (article 4).

Il a souligné que, comme peuple autochtone, les Ogoni ont le droit de maintenir et de renforcer leurs institutions politiques, légales, économiques, sociales et culturelles distinctes tout en conservant leur droit de participer pleinement, s'ils le veulent, à la vie politique, économique, sociale et culturelle de l'état-nation nigérian en tant qu'état appartenant à la Fédération nigériane (article 5).

Traduction S.Dreyfus-Gamelon pour le GITPA